

Syndicat CGT des Salariés du Secteur des Activités Postales et des Télécommunications de l'Indre.

Châteauroux, le 24 octobre 2018.

COMMUNIQUE DE PRESSE A INSERER DANS VOS COLONNES

LA POSTE : L'URGENCE EST L'ARRET DES FERMETURES DES BUREAUX DE POSTE DE CHATEAUROUX SAINT-DENIS ET GRANDS-CHAMPS

L'offensive de La Poste et de l'Etat à l'encontre du service public postal, en lien avec les missions de service public qui sont confiées à l'entreprise La Poste, reprend de plus belle. Le gouvernement vient, par amendement, dans le projet de loi « Plan d'Action de Croissance et Transformation des Entreprises » (loi PACTE), de faire acter le fait que l'Etat n'a plus obligation d'être majoritaire dans le groupe La Poste, 3ème étage de la privatisation après 1991 et 2009 (changement de statut en Société Anonyme).

La Poste engage une nouvelle vague de fermetures de bureaux dont ceux des quartiers populaires de Châteauroux Saint-Denis et Grands-Champs. Elle raye du service public postal, pour ces deux bureaux, 60 heures d'ouvertures par semaine au public.

Pour la CGT APeTT Indre, d'autres choix sont possibles et indispensables pour assurer le maintien et le développement d'un service de qualité et de proximité aux besoins des usagers.

Cette présence du service public postal est nécessaire dans ces quartiers.

La CGT APeTT Indre demande du personnel en nombre suffisant dans les bureaux pour répondre aux besoins importants des usagers.

La CGT APeTT Indre appelle les usagers des quartiers de Saint-Denis et des Grands-Champs à se mobiliser, à s'organiser et à participer au premier rassemblement samedi 27 octobre 2018, devant les bureaux de poste de Saint-Denis à 10h00 et aux Grand-Champs à 10h00, pour exiger l'arrêt des fermetures de bureaux.

La CGT APeTT Indre appelle l'ensemble des salariés à défendre le service public, les emplois et amplifier toutes les initiatives locales avec les usagers lors du rassemblement de samedi.

Tél.: 02.54.34.34.82 - Fax: 02.54.27.78.51 - E-mail: synd.cgtptt@wanadoo.fr